

publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Saillon

Enquête publique

L'Administration communale de Saillon soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- Mme et M. Rebord Aurélie et Etienne, par l'Atelier d'architecture Panchaud Pascal, pour la modification de l'emplacement du panneau solaire et démontage de la toiture à deux pans sur la parcelle no 6232, folio no 4, zone habitat individuel, située rue du Grand-Clos 35, 1913 Saillon, Le Grand Clos, coord. 580685/113190

Les dossiers peuvent être consultés au bureau communal où les observations ou oppositions éventuelles sont à adresser par écrit dans un délai de trente jours dès la publication du présent avis.

Saillon, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Savièse

Création de zones réservées

Le Conseil communal rend notoire qu'il a décidé, en séance du 18 janvier 2017 de déclarer, au sens des dispositions des articles 19 LcAT et 27 LAT, des zones réservées sur les zones à bâtir d'habitation de la commune de Savièse, selon plans déposés à la commune.

Le but poursuivi est de permettre, à l'intérieur de ces zones réservées, une adaptation des plans d'affectation et de la réglementation y relative aux exigences de la nouvelle LAT.

A l'intérieur de ces zones, rien ne peut être entrepris qui aille à l'encontre ou qui compromette la réalisation des nouvelles prescriptions.

Les zones réservées sont prévues pour une durée de deux ans. Elles entrent en force dès la présente publication au Bulletin officiel. Après homologation des nouvelles prescriptions prévues, les zones réservées seront abrogées.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier auprès du service technique tous les jours ouvrables de 7 h 30 à 12 h et le mercredi de 14 h à 18 h. Les remarques et oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées, par écrit, sous pli recommandé, à l'Administration communale dans les trente jours dès la présente publication.

Une information sur l'instauration de ces zones réservées sera donnée lors de l'Assemblée primaire du 30 janvier 2017, à 19 h 30, à l'auditorium du centre scolaire de Moréchon.

Les plans sont consultables sur le site www.savièse.ch

Savièse, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Savièse

Enquête publique

L'Administration communale de Savièse met à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par:

- L'atelier d'architecture L architecte Léger Corine, Sion, pour la pose d'une porte de garage sur la parcelle 22044, plan no 11, au lieu dit Les Pigerys – coordonnées

593'200/122'759.

- Mme Mélanie Courtine, Chandolin (Savièse), par le bureau d'architecture Coppey Jean-Paul, Daillon (Conthey), pour la transformation d'une grange en habitation sur la parcelle 8158, plan no 46, au lieu dit Ormône – coordonnées 593'095/121'253.
- Mme et M. Ana et Robert Vazquez Juncal, Prarainson (Savièse), pour l'installation d'une PAC extérieure sur les parcelles 504 et 570, plan no 6, au lieu dit Prarainson – coordonnées 593'679/123'994.
- Garage Lazer, Ormône (Savièse), pour la modification d'une enseigne publicitaire sur la parcelle 8703, plan no 48, au lieu dit Redin – coordonnées 592'618/121'282.

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les trente jours, à l'Administration communale.

Savièse, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Saxon

Enquête publique

La commune de Saxon soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours dès la présente publication, la demande suivante:

- Mme Nathalie Raymond et M. Marco Margarido de Carvalho, route des Torrents 7, 1907 Saxon, pour la construction d'un mur, d'un terramur et la pose de clôtures (Architecte Difaco au Diablerets), parcelle n° 8441, plan 3, au lieu dit La Pierre, zone coteau, coordonnées 2579726/1110643.

Le dossier peut être consulté au bureau communal, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande sont à adresser par écrit, à l'Administration communale de Saxon pendant le délai de mise à l'enquête.

Saxon, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Sembrancher

Enquête publique

L'Administration communale de Sembrancher soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par:

- M. Jean-Noël Taramaraz à Sembrancher, pour l'agrandissement d'une fenêtre en façade nord de son habitation sise sur la parcelle no 525 au lieu dit La Tour, coord. 2'577'910/1'102'980, zone extension village, propriété du requérant.
- L'entreprise Manenti-Farquet & Cie SA à Vollèges et M. Lucien Besson à Verbier, pour la mise en conformité de l'autorisation délivrée (création de lucarnes) aux immeubles sis sur les parcelles nos 40, 51, 52 et 152, au lieu dit La Gravenne coord. 2'577'310/1'102'920, zone habitation forte densité, propriété des requérants, auteur des plans M. Willy Roserens à Verbier.

Les dossiers peuvent être consultés au bureau communal, durant les heures d'ouverture, où les oppositions et réserves éventuelles doivent être déposées, par écrit, dans les trente jours suivant la présente publication.

Sembrancher, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Sierre

Enquête publique

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- Mme Laure Bertona-Charrette, pour l'aménagement d'un restaurant dans un local commercial d'un immeuble existant à Kornmatte (route de la Plaine) sur la parcelle No 6027, plan No 26 (zone de moyenne densité) coordonnées 607'440/126'450.
- Les copropriétaires des Immeubles 40-42, par M. Paul-Alain Antille, pour la réfection des avant-toits d'immeubles existants en PPE aux Grands Prés (route des Longs-Prés) sur la parcelle No 8693, plan No 11 (zone de moyenne densité) coordonnées 606'700/127'160.
- M. Philippe Silva, pour la pose d'une palissade (demande réparatoire) à Girouda/Noës (rue de l'Ehala) sur la parcelle No 14051, plan No 125 (zone de faible densité) coordonnées 605'375/125'470.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h à 12 h.

Sierre, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Sion

Signalisation routière

Route de Préjeux et av. Grand-Champsec

La Ville de Sion porte à la connaissance des usagers de la route la réalisation d'une piste cyclable et un chemin pour piétons reliant la route de Préjeux à l'avenue du Grand-Champsec à hauteur des bâtiments nos 23-25.

Les plans peuvent être consultés au bureau des enquêtes du Service des travaux publics, rue de Lausanne 23, 3e étage, les jours ouvrables de 8 h 30 à 11 h 30.

Les remarques éventuelles à l'encontre de la présente publication doivent être adressées dans les trente jours au Service des travaux publics.

Sion, le 27 janvier 2017
L'Administration communale



Commune de Sion

Enquête publique

La Ville de Sion soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- Rémoras Sàrl, pour l'aménagement d'un espace de jeux (escape room) dans les caves situées au sous-sol du bâtiment sur la parcelle No 407, folio 5, zone vieille ville, à la rue des Châteaux 7. Coord. 2594020/1120275.
- Losinger Marazzi SA, pour la pose, en dérogation aux articles 59 RCCZ et 200 LR (empiètement sur l'alignement des constructions), d'un panneau de chantier sur la parcelle No 825, folio 12, zone centre II, à la rue